



Guide d'achat d'une première maison

Des conseils pour planifier, épargner
et acheter en toute confiance



Contenu :



1. Introduction _____ **03**

2. Début du parcours _____ **04**

3. Les prêts hypothécaires expliqués _____ **07**

4. Après l'offre _____ **09**

Entamons la conversation



L'achat de votre première maison commence par une conversation. Nous sommes là pour vous aider.

Il est tout à fait normal que l'idée d'acheter votre première maison vous réjouisse et vous angoisse tout à la fois.

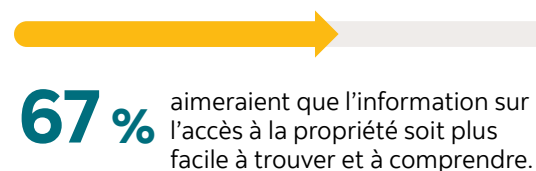
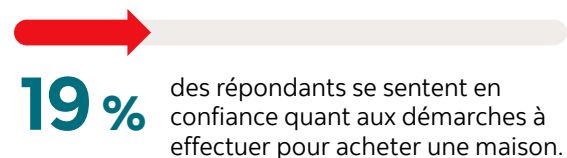
Selon un sondage sur le logement réalisé par la Banque Scotia en 2025, la plupart des acheteurs d'une première maison au Canada trouvent le processus complexe et estiment que recevoir des conseils avisés les rassurerait.

Nous avons conçu ce guide précisément dans le but de vous accompagner tout au long du processus d'achat de votre maison, de l'établissement de vos objectifs jusqu'à la remise des clés. Voyez-le comme un complément à la véritable conversation que vous aurez avec nos spécialistes chevronnés, pour qui les prêts hypothécaires n'ont plus de secret.

Les conseillers et conseillères en financement résidentiel (CFR) de la Banque Scotia sont là pour vous offrir des conseils sur mesure, en fonction de vos objectifs, de vos finances et de votre échéancier.

Chaque parcours d'accession à la propriété est unique; c'est pourquoi les conseils qui vous sont offerts doivent être adaptés à votre situation.

Selon un sondage sur le logement réalisé par la Banque Scotia auprès de premiers acheteurs :





Quelle est votre principale attente par rapport à votre future maison?

Avant de parler de chiffres, parlons de vous.

L'achat d'une maison consiste à définir vos objectifs. À la Banque Scotia, chaque processus d'achat d'une maison commence de la même façon : par une conversation. Quelle est votre principale attente par rapport à votre maison?

Où vous voyez-vous au cours des prochaines années (et par la suite)? Qu'est-ce qui vous préoccupe? Il n'y a pas de mauvaise réponse. « Je veux un endroit où m'établir » est un excellent point de départ.



Demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel :

« Qu'est-ce qui surprend le plus les premiers acheteurs avec qui vous travaillez? »



Ce que disent les premiers acheteurs :

56% affirment que l'abordabilité est leur principale préoccupation¹.

43% craignent de prendre la mauvaise décision¹.

Facteurs à prendre en considération :

- **La location ou l'achat.** Les deux options sont bonnes. Lorsque vous êtes propriétaire, votre maison prend de la valeur au fil du temps, mais cela s'accompagne de nouvelles préoccupations et de frais.
- **Une copropriété au centre-ville et une maison en rangée en banlieue** peuvent afficher le même prix, mais offrir un mode de vie, des temps de déplacement et des coûts mensuels très différents. Pensez à ce qui compte le plus dans votre vie quotidienne plutôt qu'à ce qui paraît bien sur papier.
- **Votre échéancier.** Avez-vous l'intention d'acheter dans six mois ou dans un an? Peut-être même dans deux ans? Un conseiller ou une conseillère en financement résidentiel peut vous aider à déterminer si c'est le bon moment ou s'il serait plus avantageux d'attendre.
- **Les atouts essentiels et moins essentiels.** Deux chambres à coucher peuvent être une condition non négociable. Une piscine relève peut-être davantage d'un objectif lointain. Savoir faire la différence aide à garder votre recherche et votre budget sur la bonne voie.
- **Le type de logement.** Copropriété, maison en rangée, maison jumelée ou maison unifamiliale : les coûts, l'entretien et les compromis liés au mode de vie ne sont pas les mêmes selon le type de logement.



Tout sur la mise de fonds

C'est à cette étape du parcours que vos plans peuvent stagner. Redonnons-leur un peu d'élan.

La mise de fonds est un sujet qui a tendance à susciter de nombreux conseils de la part de votre entourage. Vous entendrez des choses comme « il vous faut une mise de fonds de 20 % », « vous n'avez qu'à utiliser votre REER » ou « quelqu'un que je connais n'a versé que 5 % ». Chaque parcours est personnel, mais brossons un portrait clair de la situation actuelle au Canada.

MYTHE

« Je peux acheter dès que j'ai accumulé une mise de fonds de 5 % ».

RÉALITÉ

Votre mise de fonds n'est qu'une partie de l'équation. Vous aurez également besoin d'argent pour les frais de clôture, les frais de déménagement et les réparations urgentes. Un conseiller ou une conseillère en financement résidentiel peut vous aider à voir le portrait global.

Ce que disent les premiers acheteurs :



95 % seraient rassurés de recevoir des conseils fiables¹.



50 % se tournent vers leurs proches pour se renseigner sur les prêts hypothécaires¹.

Demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel :

- « Qu'est-ce qui surprend le plus les premiers acheteurs avec qui vous travaillez? »
- « Quels sont les meilleurs moyens d'épargner pour une maison, et qui peut m'aider? »
- « Comment décider du montant de ma mise de fonds? »
- « Quels coûts « surprises » les acheteurs oublient-ils souvent? »

Les bases de la mise de fonds au Canada :

Prix d'achat inférieur à 500 000 \$:

prêt hypothécaire assuré

Mise de fonds d'au moins 5 %

De 500 000 \$ à 1 499 999 \$:

prêt hypothécaire assuré

5 % sur la 1re tranche de 500 000 \$; 10 % sur le reste

1 500 000 \$ et plus :

prêt hypothécaire non assuré

Mise de fonds d'au moins 20 %

D'où peut provenir une mise de fonds?

- Épargne personnelle :** toute épargne personnelle, y compris celle provenant de votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI).
- Dons :** ils sont permis uniquement s'ils proviennent d'un membre de la famille immédiate et peuvent être utilisés pour la totalité ou une partie de la mise de fonds ou les frais de clôture².
- Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) :** un compte libre d'impôt conçu pour les premiers acheteurs.
- Régime d'accession à la propriété (RAP) :** retirez jusqu'à 60 000 \$ de votre REER à l'abri de l'impôt pour l'achat de votre première maison, puis remboursez cette somme au fil du temps, sans intérêt. Vous avez 15 ans pour rembourser à votre REER les montants que vous avez retirés. Les années où vous n'effectuez pas de remboursement, vous ne pouvez déclarer le montant comme revenu dans votre déclaration de revenus.

Que signifie réellement « être prêt à contracter un prêt hypothécaire »?

- Les fonds de votre mise de fonds ont **un historique clair et documenté** (ce qui signifie que vous devriez ouvrir les comptes appropriés et y transférer les fonds le plus tôt possible).
- Vous avez prévu **les frais de clôture en plus de votre mise de fonds**. Une bonne règle de base consiste à épargner environ 1 % à 1,5 % du prix d'achat (nous y reviendrons plus tard).
- Votre crédit, vos revenus et vos dettes **se portent bien**.

Qu'est-ce que l'assurance hypothécaire contre le défaut de paiement?

- C'est une assurance obligatoire si votre mise de fonds est inférieure à 20 %. Elle représente en moyenne de 2,8 % à 4,0 % du montant de votre emprunt hypothécaire, et est établie en fonction de votre situation financière et de la quotité de votre prêt.



². Un don doit provenir d'un membre de la famille immédiate (parent, enfant, frère ou sœur, grand-parent ou tuteur) et aucun remboursement ne doit être attendu. Les dons de conjoints sont autorisés si le conjoint n'est pas coemprunteur. Les conditions du programme ou de l'assureur peuvent en restreindre l'utilisation (p. ex., fonds propres de l'emprunteur exigés).



Le coût total pour en faire votre propriété

Assurons-nous que la maison que vous convoitez convient à votre mode de vie.

C'est votre versement hypothécaire qui mobilise le plus l'attention. Mais être propriétaire entraîne d'autres coûts qui doivent être prévus dans votre plan. Un peu de préparation peut faire une grande différence. Voici la question la plus importante à se poser : « Suis-je à l'aise avec mes coûts mensuels totaux et ai-je un coussin pour les imprévus? ». Selon la réponse, vous pourriez vouloir augmenter ou réduire votre budget.

À la recherche d'une propriété à rénover?

Si votre nouvelle maison nécessite des réparations, demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel comment utiliser votre prêt hypothécaire pour financer vos rénovations. Cette stratégie pourrait être plus abordable que d'avoir recours à une carte de crédit.

Avec le programme Crédit intégré Scotia^{MD}, par exemple, vous pouvez tirer profit de la valeur acquise de votre propriété quand vous en avez besoin.

Ce que disent les premiers acheteurs :



95 % trouvent le processus hypothécaire déroutant et les coûts et frais constituent leur principale source de frustration.



Voici des estimations des coûts de propriété mensuels :

Coût	De quoi il s'agit
Versement hypothécaire	Le remboursement régulier de votre prêt, incluant le capital (la portion du montant total du prêt) et les intérêts.
Impôt foncier	Impôt annuel perçu par votre municipalité, souvent payé mensuellement. Varie selon la ville, mais une estimation approximative se situe entre 0,5 % et 1 % de la valeur de votre maison par année.
Services publics	Chauffage, gaz, électricité et eau. Les coûts varient selon la taille de la maison, la saison et l'emplacement.
Charges de copropriété	Si vous achetez une copropriété, ces sommes servent à couvrir les coûts partagés de l'immeuble, comme l'entretien et les commodités. Elles peuvent varier de 200 \$ à plus de 800 \$ par mois selon l'immeuble et les services inclus.
Épargne pour les travaux d'entretien	Une règle de base courante consiste à prévoir de 1 % à 1,5 % de la valeur de votre maison par année. Prévoir un budget est utile lorsque des réparations sont nécessaires.
Assurance habitation	Elle est exigée par votre prêteur. Elle protège contre les dommages, le vol et la responsabilité. Elle coûte généralement entre 80 \$ et 200 \$ par mois selon le type de propriété et la couverture.
Protection hypothécaire (facultative)	Elle aide à couvrir les paiements si un imprévu vous arrive, à vous ou à un membre de votre famille. Le coût dépend du montant de votre prêt hypothécaire et de votre niveau de protection.



Demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel :

« Quels coûts de propriété devrais-je prendre en compte pour déterminer un prix d'achat à ma portée? »



Préapprobation : le coup d'envoi de la recherche d'une maison

Transformez vos rêves en projets concrets afin de chercher une maison en toute confiance.

Il est facile (et plaisant) d'avoir le coup de foudre pour une maison que vous voyez en ligne ou visitez en personne. L'obtention d'une préapprobation hypothécaire vous aide dans vos recherches en vous donnant une idée plus claire de votre budget, afin d'éviter que vous tombiez sous le charme d'une maison que vous n'avez pas les moyens d'acheter. Une préapprobation peut vous permettre d'établir un budget fonctionnel, de démontrer aux vendeurs le sérieux de vos démarches et d'obtenir un taux d'intérêt garanti pendant vos recherches. C'est l'une des premières étapes les plus judicieuses que vous puissiez franchir.

Ce que disent les premiers acheteurs :



44 % des acheteurs d'une première maison recherchent un accompagnement à chaque étape de leur parcours.

✗ MYTHE

Une préapprobation est une garantie que vous obtiendrez un prêt hypothécaire et que vous pourrez bloquer un taux indéfiniment, sans égard à un changement d'emploi ou à la contraction d'une nouvelle dette.

✓ RÉALITÉ

La préapprobation constitue un excellent point de départ, mais l'approbation finale dépend des détails de la propriété, d'un examen complet des documents, de la vérification des revenus, des dépenses et de la mise de fonds, ainsi que du respect des exigences du prêteur ou de l'assureur.

Ce qu'est la préapprobation :

- Un prêteur examine vos revenus, votre crédit, vos dettes et votre mise de fonds pour estimer le montant que vous pourriez emprunter.
- Vous pourriez bénéficier d'un blocage de taux, lequel garantit un taux d'intérêt pour une période déterminée, généralement de 60 à 120 jours, pendant vos recherches.
- Il s'agit d'un signal fort qui montre aux vendeurs et aux courtiers immobiliers que vous êtes sérieux dans vos démarches.
- Une préapprobation est sous réserve de conditions. Votre prêt hypothécaire n'est approuvé qu'une fois que votre offre d'achat sur une propriété est acceptée et que le prêteur a examiné la propriété et vérifié vos renseignements financiers pour confirmer l'abordabilité.

Ce que la préapprobation n'est pas :

- Une garantie que le prêt hypothécaire vous sera accordé. L'approbation finale dépend de la propriété, d'un examen complet des documents et de la satisfaction des exigences du prêteur ou de l'assureur.
- Une raison d'emprunter au-delà de votre zone de confort. Même si vous pouvez accéder à un montant plus élevé, cela pourrait ne pas vous convenir.

Liste des documents à fournir dans le cadre du processus de préapprobation :

- ✓ Pièce d'identité délivrée par un gouvernement
- ✓ Preuve de revenu (bulletins de paie, lettre de l'employeur indiquant le salaire, déclarations de revenus pour les travailleurs autonomes)
- ✓ Preuve de mise de fonds et de la provenance des fonds (comme les dons pour mise de fonds)
- ✓ Liste des dettes actuelles et des obligations mensuelles
- ✓ Relevés bancaires et de placement



Demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel :

- « Quelles durées de prêt et options de versement me permettront d'avoir l'esprit tranquille si les taux ou ma situation personnelle changent? »
- « Qu'arrive-t-il si je dois vendre ou refinancer avant l'échéance de mon prêt? »



03. LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EXPLIQUÉS

Des conseils avisés, à chaque étape

Trouver la maison qui vous convient nécessite un plan et l'aide des bonnes personnes.

Très peu de gens effectuent le processus d'achat d'une maison entièrement seuls. À chaque étape se trouve un groupe de professionnels qui contribuent à faire avancer les choses. Vous n'avez pas besoin de faire appel à tout le monde en même temps, mais savoir qui fait quoi peut rendre le processus beaucoup plus facile à gérer.

Ce que disent les premiers acheteurs :

92% des jeunes de la génération Z et 87 % des millénariaux prévoient demander conseil.

92% des Canadiens et Canadiennes sont susceptibles de demander conseil à l'achat de leur première maison.

27% affirment toujours que le manque de conseils avisés constitue un obstacle à l'accession à la propriété.

3. Sous réserve d'approbation. Des conditions s'appliquent.

4. S'applique uniquement aux prêts hypothécaires contractés dans le cadre du programme Crédit intégré Scotia^{MD} (CIS) – y compris les prêts refinancés dans le cadre d'un CIS – et dont le prélèvement automatique des versements hypothécaires est établi sur un compte admissible de la Banque Scotia. De plus, le client doit détenir ou ouvrir un autre produit admissible de la Banque Scotia. Les renouvellements, restructurations ou préapprobations de prêts hypothécaires sont exclus. D'autres conditions et exclusions s'appliquent. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un conseiller ou une conseillère en financement résidentiel de la Banque Scotia. Ce programme peut être modifié, retiré, suspendu ou prolongé en tout temps, sans préavis.



Aperçu de l'équipe qui vous accompagne dans votre processus d'achat :

Qui sont ces personnes	Ce qu'elles font
Conseiller ou conseillère, Financement résidentiel	Spécialistes en prêts hypothécaires de la Banque Scotia, de la préapprobation au choix du prêt hypothécaire et à la planification financière.
Directeur ou directrice, Prêts de financement résidentiel	Partenaire d'évaluation interne de la Banque Scotia qui veille à ce que votre demande de prêt soit examinée, approuvée et financée avec diligence.
Agent immobilier ou agente immobilière	Vous aide à chercher, à visiter et à faire évaluer des maisons, ainsi qu'à faire des offres.
Notaire ou avocat ou avocate spécialisé en immobilier	S'occupe de l'aspect juridique, notamment les contrats, le transfert de titre et la clôture de la vente.
Inspecteur ou inspectrice en bâtiment	Vérifie l'état de la maison et signale les problèmes qui pourraient vous échapper.
Fournisseur d'assurance habitation	Met en place la couverture exigée par votre prêteur et aide à protéger votre investissement.

Produits et programmes que vous devez connaître

Programme Crédit intégré Scotia^{MD3} :

Le programme CIS est une solution d'emprunt modulable qui permet de tirer parti de la valeur acquise d'une propriété.

Programme hypothécaire+ Banque Scotia :

Le Programme hypothécaire+⁴ est un forfait bancaire personnalisable qui vous permet d'obtenir un taux hypothécaire privilégié.



Demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel :

- « Quel est le meilleur moment pour communiquer avec chaque spécialiste au cours du processus d'achat? »
- « Qui a la responsabilité de m'aider à chaque étape? »



Qu'est-ce que la période de clôture?

Votre offre a été acceptée. Assurons-nous maintenant que la suite se déroule bien.

L'acceptation de votre offre est un grand pas. Ne reste plus que quelques étapes importantes à franchir entre ce moment et le jour où vous pourrez prendre possession de votre maison. C'est durant la période de clôture de la vente que de nombreux détails se concrétisent.



Voici une liste de tâches à accomplir entre l'acceptation de l'offre et la clôture :

- ✓ Satisfaire à toutes les conditions de votre offre, comme le financement ou l'inspection.
- ✓ Fournir tous les documents requis à votre prêteur.
- ✓ Réaliser une évaluation immobilière, si elle est exigée par le prêteur.
- ✓ Confirmer que l'assurance habitation est en vigueur.
- ✓ Travailler avec votre notaire pour examiner et préparer les documents de clôture.
- ✓ Commencer à faire vos boîtes.

Frais de clôture à prévoir dans votre budget :

- ✓ **Droits de mutation immobilière :** varient selon la province et la ville. Certaines régions offrent des remises aux premiers acheteurs.
- ✓ **Frais juridiques :** les honoraires de votre notaire pour le traitement de la transaction
- ✓ **Frais d'inspection de la propriété :** varient généralement entre 300 \$ à 600 \$
- ✓ **Frais d'évaluation :** une opinion professionnelle sur la valeur de la maison, si elle est exigée
- ✓ **Assurance titres :** protection contre les problèmes liés au titre juridique de la propriété
- ✓ **Frais de déménagement :** services de déménagement, fournitures, entreposage et autres dépenses liées au jour du déménagement

Ce que disent les premiers acheteurs :



47% des premiers acheteurs se sentent incertains quant à l'avenir.



Le point sur les assurances

L'**assurance habitation** et la protection hypothécaire sont deux assurances distinctes. L'assurance habitation protège la propriété.

La **protection hypothécaire** peut vous aider, vous et votre famille, en couvrant les versements hypothécaires en cas de maladie, de blessure ou de décès.

Entre-temps, l'**assurance titres** est un achat unique qui peut vous protéger contre des problèmes liés à l'historique de la propriété, comme des privilèges inconnus, des erreurs d'arpentage ou la fraude. La plupart des prêteurs l'exigent.

Différents objectifs, qui méritent tous d'être compris. Votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel peut vous en parler davantage.

✗ MYTHE

« Je peux changer d'emploi ou contracter une nouvelle dette à tout moment avant la clôture. »

✓ RÉALITÉ

D'importants changements peuvent avoir une incidence sur l'approbation de votre prêt hypothécaire. Si votre situation change, informez-en votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel immédiatement afin qu'il ou elle puisse vous aider à y voir plus clair.

? Demandez à votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel :

- « De quoi avez-vous besoin de ma part, et à quelle date, afin que la clôture se déroule bien? »
- « Que dois-je faire s'il y a un changement à ma situation, comme mon emploi, mes dettes ou des achats importants, avant la clôture? »



Bienvenue chez vous

Premier mois dans votre maison. Voici les prochaines étapes à franchir.

Ça y est! On vous a remis les clés et vous êtes maintenant chez vous. Mais votre relation avec votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel ne s'arrête pas à la clôture de la vente. Quelques gestes judicieux au cours des premières semaines suivant l'achat d'une maison peuvent contribuer à vous assurer un avenir stable à long terme.

Ce que disent les premiers acheteurs :



72% jugent important d'avoir tous leurs produits bancaires regroupés au même endroit.

Voici une liste de points à vérifier pour votre premier mois en tant que propriétaire :

- ✓ **Souscrire votre assurance habitation.** Assurez-vous que votre police est en vigueur et que vous comprenez ce qui est couvert.
- ✓ **Mettre à jour la désignation de vos bénéficiaires.** Pour vos assurances, vos placements et les comptes pertinents.
- ✓ **Établir le calendrier de vos versements hypothécaires.** Choisissez la périodicité de versement qui convient le mieux à votre budget.
- ✓ **Examiner l'ensemble de votre situation financière.** Votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel et l'ensemble de l'équipe de la Banque Scotia peuvent vous aider à faire en sorte que votre prêt hypothécaire, votre épargne, vos assurances et vos placements fonctionnent de concert.
- ✓ **Commencer à épargner pour l'entretien de votre maison.** Même 50 \$ à 100 \$ par mois peuvent être utiles lorsque vous devez faire des réparations.

Maintenez un dialogue constant.

Votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel peut vous aider à planifier la suite :

- ✓ **Épargner en prévision de travaux de rénovation**
- ✓ **Planifier le renouvellement de votre prêt hypothécaire**
- ✓ **Constituer un fonds d'urgence**
- ✓ **Accroître votre patrimoine et travailler à l'atteinte d'autres objectifs financiers**

- > Votre conseiller ou conseillère en financement résidentiel de la Banque Scotia peut vous aider à prévoir ces coûts, notamment grâce à des produits d'épargne, un prêt hypothécaire assorti d'un Crédit intégré Scotia^{MD} modulable et plus encore. Il ou elle peut également vous mettre en contact avec un conseiller financier ou une conseillère financière de la Banque Scotia pour obtenir des conseils en matière de planification financière personnelle.

Votre parcours vers l'accès à la propriété est unique et mérite des conseils personnalisés.

L'achat d'une première maison est une étape importante et emballante qui ouvre la voie à de multiples possibilités. En misant sur des conseils avisés, vous pouvez dire adieu au stress et à l'incertitude.

Vous avez déjà fait un premier pas judicieux en vous renseignant. La prochaine étape consiste à avoir un expert de confiance à vos côtés.

Un conseiller ou une conseillère en financement résidentiel de la Banque Scotia est là pour vous guider avec clarté et assurance, et vous offrir des conseils personnalisés afin que vous puissiez aller de l'avant en sachant que vous prenez les bonnes décisions.

Prenez rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère en financement résidentiel dès aujourd'hui.

locator.scotiabank.com/fr/conseiller/conseiller-en-financement-residentiel



Balayez le code pour trouver un conseiller ou une conseillère dans votre région.

1. À propos du sondage sur le logement de 2025 réalisé par la Banque Scotia

Ce sondage a été réalisé par The Harris Poll Canada, entre le 24 et le 26 septembre 2025, auprès de 3 064 adultes canadiens sélectionnés au hasard et membres du panel en ligne, dont 1 829 propriétaires et 1 210 locataires. Les données ont été pondérées par âge, sexe, région et niveau de scolarité (et au Québec, par langue) afin d'être représentatives de la population selon les données de recensement. On s'assure ainsi que l'échantillon est représentatif de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, la marge d'erreur estimée pour un échantillon de cette taille est de $\pm 1,8 \%$, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est de $\pm 2,3 \%$ pour les propriétaires et de $\pm 2,8 \%$ pour les locataires. Les écarts dans les totaux ou entre les totaux comparativement aux tableaux de données s'expliquent par l'arrondissement des chiffres.

Avis de non-responsabilité

Le présent rapport est publié à titre informatif seulement. Les informations qu'il contient ne doivent pas être interprétées comme des conseils financiers, fiscaux ou en placement, des garanties pour l'avenir ou des recommandations d'achat ou de vente. Les informations présentées, notamment celles ayant trait aux taux d'intérêt, à la conjoncture des marchés, aux règles fiscales et à d'autres facteurs liés aux placements, peuvent être modifiées sans préavis, et La Banque de Nouvelle-Écosse n'est pas tenue de les mettre à jour. Les références aux produits, services, opinions ou déclarations de tiers, de même que l'utilisation d'un nom commercial, d'entreprise ou de société ne constituent pas une recommandation ou une approbation par La Banque de Nouvelle-Écosse de ces produits, services ou opinions de tiers. Même si les renseignements de tiers contenus dans le présent document proviennent de sources jugées fiables à la date de publication, La Banque de Nouvelle-Écosse ne garantit pas leur fiabilité ni leur exactitude. Les lecteurs sont invités à consulter leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils financiers, des conseils de placement ou des conseils fiscaux adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation, et les décisions seront fondées sur l'information la plus récente.

Banque Scotia MD